

FAQ

Questions et réponses à propos de la formation Faciliter le travail du liquidateur de succession Offerte par L'ANRF les 13 et 27 janvier 2026

Quel est le coût d'inscription ?

La formation est gratuite pour les membres de l'ANRF.

La formation sera-t-elle enregistrée?

Non. Mais le contenu présenté lors de la formation est extrait du blogue portant sur la [liquidation de succession](#), rédigé par le formateur.

La formation sera-t-elle reprise ultérieurement?

Oui. Retraités fédéraux, section Montréal présentera à nouveau cette formation ultérieurement. Surveillez vos courriels et visitez notre site Web au www.anrfmontreal.ca et notre Facebook.

Puis-je obtenir la documentation?

Les participants présents pourront télécharger la documentation déposée dans un espace infonuagique One Drive.

Quels sont les préalables pour cette formation?

Il faut savoir utiliser Zoom et One Drive et Excel.

Comment fonctionne One Drive?

Consultez la section [Aide et apprentissage sur le site de Microsoft](#).

Vous pouvez également visionner les capsules vidéos portant sur One Drive qui ont été présentées lors de la rencontre du 13 janvier dernier.

- [Introduction à One Drive](#)
- [Utilisation de One Drive](#)

Comment fonctionne Zoom?

Vous pouvez apprendre à utiliser Zoom en consultant le [Guide d'installation](#) et le [Guide de démarrage rapide pour les nouveaux utilisateurs](#), disponibles sur le site de Zoom.